

REGARDS EN ARRIERE SUR LE RAVITAILLEMENT LILLOIS

Les jours du Comité Local sont regroupés ces ouvriers de la pré-complète. L'œuvre qu'il vient d'accomplir, durant sept longs mois, ne méritait-elle pas d'être évoquée afin que nul ne l'ignore ? Aussi, nous nous sommes adressés au Président, M. le Comte de DREZ, de nous confier ses impressions et celles de ses dévoués collaborateurs, de nous conter les étapes de leur mission civique. Ce récit fera l'objet de plusieurs articles auxquels nous accordons un grand coup de plus large publicité.

Les événements de Mai-Juin

Il est des heures où le don de soi dépasse les limites habituelles. Tels furent les jours de mai-juin où s'effondrait la France, meurtrie, hors de combat.

Déjà la vertigineuse progression des armées allemandes, bondissantes d'êtres, envahit presque les portes de Lille. Sur toutes les routes, s'épandait l'interminable et angoissant cortège des réfugiés fuyant devant la nouvelle invasion. De proche en proche s'était transmis la menace d'encerclement. Elle gagnait les foyers, le cœur de la cité. Des bandes incendiaires avaient allumé des incendies, accumulés des ruines. La panique s'en révélaît plus folle. Un exode incessant vidait les demeures ; il dirigeait péle-mêle, sur les routes de l'exil, les milliers d'évacués emportant, pour le sauver du naufrage, ce qu'ils avaient de plus précieux.

Lille, en cette matinée tragique du mardi 21 mai, Lille, avec ses rues désertes, dégage l'impression d'un vaste corps exsangue. A peine ses palpitations sont-elles, en sourdine, rythmées par le pas moelleux et discret de nos réfugiés passants. Sur le seuil des portes, et là, apparaît un visage inquiet, terrorisé. Pour rassurer la population, M. Fernand CARLES, préfet du Nord, M. Louis CARLES, et M. POITEVIN, secrétaire général de la préfecture, parcoururent la ville. Leur présence est un réconfort. Ils se tiennent, à dix-sept heures, le me trouve dans le Cabinet de M. le Préfet du Nord, avec les membres, demeurés au poste, du Conseil municipal, et de concert, nous présentons à nos collègues, la gravité de la situation de la population. Les questions de ravitaillement tiennent, dans ce concubinaire, une large place, tant nous avons conscience des difficultés à venir.

Ouverture de magasins et de pharmacies

L'émotion afflue des réfugiés ne cesse d'accroître les obstacles. La faim, mauvaise conseillère, éveille les instincts, aggrave les appétits. Aussi voit-on briser les vitrines, fonder la porte des magasins fermés. C'est, quelques jours durant, le pillage à l'assaut. Aussi le devoir, sans tarder, nous apparaît-il tout tracé : pour sauver les marchandises accumulées par les commerçants qui ont battu en retraite, nous prenons la décision d'ouvrir les magasins d'alimentation. Bienôt de même la nécessité se fera sentir suite aux bombardements incessants, et dans les quartiers où les objets de pansement sont introuvables, d'ouvrir un certain nombre de pharmacies ; plus tard aussi viendra le tour des magasins de chaussures, de mercerie, de confections.

Un angoissant problème

Le soir même, aux environs de 18 heures, nous voici de nouveau dans le cabinet de M. le préfet. Nous lui rendons compte de notre mission. Ce nous est une joie de pouvoir lui dire l'accueil réservé à son appel, l'appui moral et la sécurité qu'il ont pu nous concéder. Une appréhension, toutefois, nous hante, celle des réfugiés qui, dans les rues, nous gardons le spectacle de boulangeries aux portes fermées, aux volets clos. Le soul du pain nous tenaille ferme, et nous nous hasardons à poser la question brûlante : comment assurer ce pain à notre population ?

Création d'un « Comité d'action pour la sécurité du ravitaillement »

Ce que fut ce Comité ? Ceux qui se proposent de faire une idée, qui recréent, au début de ces derniers jours du mois de mai, quelques hommes de bonne volonté avaient aussitôt répondu à notre appel ; ils avaient diffusé par la ville la proclamation préfectorale. En vue de l'œuvre immense qui nous incombait, nous aimions

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS, DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de paiement destiné à notre journal, à nos bureaux, de nous adresser nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc.), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

LA SÉANCE INAUGURALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Une intéressante conférence a été donnée par M. le Professeur Dion. Dimanche s'est tenue à 13 h., en la Salle de la Société Industrielle la première séance de la Société de Géographie.

Mort sur le trottoir

M. Laurent Maurice, 50 ans, demeurant à La Chapelle d'Armentières a été trouvé mort sur le trottoir du boulevard Faidherbe, le 20 novembre 1940.

Dispensaire régional d'Armentières

Les consultations du jeudi seront reprises au dispensaire le 5 décembre. Se faire inscrire à la permanence le mercredi à partir de 2 h. Les consultations seront assurées par les docteurs Benoit et Vincent.

DEUX VELOS TROUVES

Un vélo pour homme avec cadres sur la roue arrière a été trouvé face au café du Petit Moulin, rue Nationale.

CAISSE PRIMAIRE INTERPROFESSIONNELLE

Les bureaux, 107, rue Sadi Carnot seront fermés mercredi avant midi en raison des funérailles du concierge M. Decool.

MUTUELLE DES DEFENSEURS DE LILLE

Le 20 décembre, de 9 h. 30 à 11 h., permanence au siège, pour la femme aux familles des prisonniers de guerre, membres de la Mutuelle d'Indemnité.

FUNERAILLES

Monsieur Edouard DEFAUX. Ancten secrétaire de l'Union des Musiciens Municipaux de Lille.

PETITES NOUVELLES TOUJOURS LES PILLARDS

M. Emile Lefèvre, 51 ans, au nom des établissements Proust-Duval et Nottelot, a porté plainte contre inconnu pour le pillage de l'établissement en question.

SURVEILLEZ VOTRE SAC

Alors qu'elle faisait queue pour mes, à 9 h. 10 (trams B et T terminus).

LAMBERSART

Logement des troupes. — Il est rappelé aux habitants ayant logé des troupes pendant le mois de novembre qu'ils doivent retirer à la Mairie, du 1er au 5 décembre, le bureau du Secrétaire (en étage) un imprimé afin de remplir et remettre audit bureau pour le 5 décembre au plus tard.

FACHES-THUMESNIL PAIEMENT D'ALLOCATIONS

Le paiement des indemnités journalières pour la deuxième quinzaine de novembre, aura lieu aux jours et heures indiqués ci-après :

BAILLEUL

Logement et cantonnement des troupes. — En exécution des instructions préfectorales, les habitants ayant logé ou cantonné des troupes d'occupation doivent en faire la déclaration par écrit et sous leur responsabilité, au bureau de la mairie, dans les premiers jours du mois, pour le mois écoulé.

SAINT-ANDRÉ SECOURS NATIONAL

Désireux de répondre à l'appel lancé par le Chef de l'Etat, le Maire invite ses administrés à donner des contributions en faveur des victimes usagés qui seront distribués par les soins du Secours National.

CHAMBRE DES PROPRIETAIRES DE LILLE ET DE SA BANLIEUE

En les trois premiers mois de 1941, les propriétaires pourront demander à la direction des contributions directes, un dégrèvement de leurs impôts fonciers et taxes annexes, s'ils ont eu des pertes de loyer suite au décret du 28 septembre 1939. Ainsi qu'il a été dit, les membres de la Chambre des Propriétaires trouveront à la permanence des 15 janvier, les formulaires nécessaires (au prix modique de l'impression). Seuls les adhérents à jour de leurs cotisations, pourront en prendre possession.

DOTATION COLBRANT

M. Paul DEHOVE, Maire de Lille, fait connaître que les demandes de bourses provenant de la Dotation Colbrant doivent parvenir à la Mairie (4^e Division) avant le 25 décembre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

M. Laurent Maurice, 50 ans, demeurant à La Chapelle d'Armentières a été trouvé mort sur le trottoir du boulevard Faidherbe, le 20 novembre 1940.

TROMPE PAR L'OBSCURITE UN PASSANT EST TUÉ PAR LE TRAMWAY, RUE DE LANNY

Samedi soir, vers 19 h. 30, un navrant accident mortel s'est produit rue de Lanny. Trompé par l'obscurité, un passant a été malencontreusement tué par un tramway qui arrivait à ce moment précis.

ADIEU LA LIBERTÉ

Les inspecteurs de sûreté Nisse et Vanneste ont procédé à l'arrestation d'Alfred Mondé, 36 ans, 125, rue Franklin, court Cromelin, qui était évadé de la prison de Loos où il purgeait une peine d'un an.

LES VOLS DE VELOS

M. Louis Schœm, 20 ans, 10, rue des Trois-Points, a porté plainte à la police pour vol de son vélo, commis le 29 au matin, dans le coin de la rue de la République.

Grand Théâtre de Roubaix

Samedi 7 décembre. A 18 h. 30, REPRISSE DE LA VEUVE JOYEUSE. Dimanche 8, à 14 h. 30, RIGOLETTO.

LESQUES A SON COMPTE

Des inconnus ont volé des légumes dans un jardin appartenant à M. Barger Joseph, 55 ans, peintre décorateur, 15, rue Casimir-Perrier.

LE MANTEAU VOLE

Mme Debraine, née Anne-Marie Remond, 35 ans, demeurant 114, rue du Grand-Chemin, a porté plainte pour vol d'un manteau.

ETAT CIVIL

Nécessaires. — Annie Loefel, 60, rue de la République, 14, rue de Condé, cour Cateau, 5.

COMMENT NEGOCIER LES BONS DU TRÉSOR ?

Nous informons nos lecteurs, que la Banque de France, 10, rue de la Monnaie, a mis à la disposition des Bons d'Amortissement, de la Délégation, à toutes échéances. Cet établissement effectue aussi tous remboursements et renouvellements immédiatement et sans frais.

CROIX

La priorité dans les distributions de lait. Par ordre de l'autorité supérieure, des cartes de priorité ont été remises à un certain nombre de personnes, soit pour les enfants en bas âge, soit pour des vieillards ou des malades.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN. — Four coups, 2 mois de prison à D. V., 16 ans, mineur. — Pour abus de confiance et vol ; 10 jours de prison et 25 francs d'amende à Arthur Lamoignon, 42 ans, mineur.

ARRONDISSEMENT DE MARCENAY

BUSIGNY. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à Edmond D., 38 ans, chef d'équipe. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MARPENT. — 500.000 FRANCS DE MARCHANDISES ONT DISPARU D'UNE BRASSERIE. La gendarmerie traite actuellement une grosse affaire de pillage qui a nécessité une enquête longue et délicate. Il est vraisemblable d'ailleurs que le fait de ce genre sera la dernière d'une série de vols de marchandises. Une enquête fut immédiatement ouverte et il semble que M. Londeau avait venir de la direction de la ferme de M. Arnat et pour cela traverser les rails, mais il ne fut vu par personne.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

LES SPECTACLES ACTUALITES. Rue Pont-de-Camille, 6, Permanent TINO ROSSI et Michèle ALFA de LUMIERES DE PARIS avec R. Cady et C. Fontenay. Un document. Angèle WOLLMANN.

LE SPECTACLE LE PLUS GAI DE L'ANNEE CINEAC

12-16 rue Pasteur avec FERNANDEL. Eviro L'OFFICIER. JULES BERRY dans LES SPECTACLES ACTUALITES.

LE SPECTACLE LE PLUS GAI DE L'ANNEE CINEAC

12-16 rue Pasteur avec FERNANDEL. Eviro L'OFFICIER. JULES BERRY dans LES SPECTACLES ACTUALITES.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

Le phalange de professeurs de talent. Au cours de la séance, une quête fut faite au profit du Secours National.

A propos de la livraison du pain

M. le Préfet a avisé M. le Maire de Tournai que :

- 1° La livraison du pain à domicile est désormais interdite aux boulangers ;
- 2° Le pain sera du poids de 1.500 grammes, long ou rond, et que 3° le prix au sac sera de 4 fr. 25.

HALLUIN

Allocations militaires. Aujourd'hui mardi 3 décembre, au Bureau de la Préfecture, rue du Midi, paiement de 9 h. à 9 h. 45 pour les N° 301 à 400 ; de 10 h. à 10 h. 45, pour les N° 401 à 500 ; de 11 h. à 11 h. 45, pour les N° 501 à 600 ; de 14 h. à 14 h. 45, pour les N° 601 à 700 ; de 15 h. à 15 h. 45, pour les N° 701 à 800.

BOUSBEQUE

Le charbon. Ce mardi 3 décembre, clôture des inscriptions pour le charbon. Tickets : 100 kilos. Les personnes n'ayant pu obtenir l'importance de leur ticket (complément) peuvent demander le supplément, lors de leur inscription.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

VALENCIENNES. — Une chute grave. Le jeune René Deschero, 17 ans, demeurant 85, rue Lompere était occupé, à la caserne Batest, à décharger un camion-automobile une chaudière ; par suite d'un faux mouvement, il tomba sur la chaudière et se fractura l'avant bras-droit.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à L. D., 16 ans, mineur. — Pour abus de confiance et vol ; 10 jours de prison et 25 francs d'amende à Arthur Lamoignon, 42 ans, mineur.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Pour vol, 1 mois de prison avec sursis à E. T. femme T., 58 ans, ménagère ; 4 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende à son époux S. S. ; 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à M. D., 42 ans ; 1 mois de prison avec sursis à S. M., 33 ans, cabaretier ; 2 mois de prison avec sursis à R. H., 34 ans, ménagère ; 3 mois de prison à F. O., 58 ans, journalier ; 4 mois de prison avec sursis à E. M., 33 ans, ménagère ; 2 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende à J. C., 34 ans, journalier et à J. V., 39 ans, ménagère.